



Le changement d'échelle des catastrophes naturelles : nécessité de réorganiser la sécurité civile autour d'une capacité nationale d'intervention

Alexandre MAITRE,

Directeur du Département des Études en Gouvernance publique locale
de l'Union des Villes et Communes de Wallonie

Les incendies qui ont frappé les Hautes Fagnes cet été **doivent nous amener à tirer collectivement les enseignements** qui s'imposent.



En août 2026, la Belgique a été confrontée au plus important feu de forêt de son histoire. Cet événement exceptionnel par son ampleur risque malheureusement de l'être de moins en moins par sa nature. Sous l'effet du dérèglement climatique, les épisodes de sécheresse et de chaleur extrême augmentent le risque d'incendies majeurs. Plus largement, feux de forêt, défaillances majeures des réseaux d'énergie, inondations et autres phénomènes météorologiques extrêmes, s'ajoutant aux risques industriels majeurs / NBC et aux nouveaux risques liés aux guerres hybrides en marge des conflits armés, confronteront de plus en plus régulièrement notre pays à des crises dépassant les capacités ordinaires de nos services de secours.

Or, l'incendie des Hautes Fagnes a mis en évidence une vulnérabilité préoccupante : **la Belgique ne dispose pas aujourd'hui de moyens nationaux suffisamment dimensionnés** et spécialisés pour venir rapidement et massivement en appui aux acteurs locaux lorsqu'une catastrophe atteint une telle ampleur.

Les pompiers des zones de secours, ainsi que l'ensemble des acteurs concernés (Protection civile, Croix-Rouge...) ont une nouvelle fois fait preuve d'un engagement et d'un professionnalisme remarquables. Mais les moyens dont ils disposent n'étaient pas à la mesure d'un incendie de cette importance. Le recours à des renforts et à des équipements étrangers – venus notamment de pays

voisins, mais également de beaucoup plus loin – l'a illustré de manière particulièrement visible.

Cette solidarité internationale est précieuse. Elle doit être préservée et renforcée. Mais elle ne peut constituer à elle seule la réponse structurelle à l'insuffisance de nos propres capacités lorsque survient une catastrophe majeure sur le territoire belge.

La gestion des catastrophes nationales ne peut en effet reposer essentiellement sur des moyens locaux. Pourtant, l'organisation de notre sécurité civile repose aujourd'hui très largement sur les zones de secours et donc sur les pouvoirs locaux et supra-locaux. Ceux-ci assument d'ailleurs environ 75 %¹ du financement du fonctionnement des zones de secours, contre quelque 25 % pour l'autorité fédérale.

Cette situation résulte d'une évolution historique et institutionnelle de long terme qui a mené à un certain désinvestissement de l'autorité fédérale dans la gestion de sa propre sécurité intérieure. Il ne s'agit donc nullement, à travers la présente démarche, d'en imputer la responsabilité à un acteur en particulier, mais nous devons aujourd'hui **constater les limites de ce modèle** face à des catastrophes dont l'échelle et l'intensité évoluent profondément.

Une zone de secours peut et doit être équipée afin d'être en mesure de répondre aux risques auxquels elle est normalement confrontée. On ne peut, en revanche, raisonnablement demander à chaque territoire de financer et d'entretenir en permanence les moyens humains, logistiques, aériens et matériels nécessaires pour affronter seul un mégafeu, une inondation catastrophique ou toute autre crise d'ampleur nationale.

Certes, la Belgique dispose toujours d'une Protection civile fédérale, appelée à intervenir en deuxième ligne lorsque les capacités des zones de secours sont dépassées. Mais celle-ci ne compte plus que deux unités opérationnelles, l'une à Crisnée et l'autre à Brasschaat, avec 284 agents professionnels et environ 290 volontaires. Les événements récents doivent dès lors également nous conduire à nous interroger sur le dimensionnement des moyens qui lui sont consacrés.

Le constat ne doit donc pas conduire à rechercher des responsabilités, mais à poser une question simple : **comment donner demain à notre pays les moyens d'affronter collectivement des catastrophes qu'aucune zone de secours, aucune commune et aucune province ne peut raisonnablement gérer seule ?**

¹ Via un cofinancement communal / provincial

Nous nous devons en effet de nous interroger sur notre niveau de préparation à la gestion des crises qui vont certainement nous toucher à un moment ou à un autre, en sachant qu'il ne suffit pas de rendre les communes et leurs bourgmestres, ou les gouverneurs, responsables de ce qui se passe sur leurs territoires sans financements fédéraux suffisants pour considérer que l'État assume ses responsabilités en termes de sécurité publique.

Construire une capacité d'intervention structurée

Des pistes existent déjà. La Défense dispose de capacités mobilisables dans le cadre de sa mission d'aide à la Nation et le développement annoncé de sa réserve territoriale ouvre des perspectives nouvelles. La constitution d'une capacité de plusieurs milliers de militaires susceptibles d'être mobilisés sur le territoire national pourrait, avec la possibilité d'activer des moyens logistiques et aériens, si elles se concrétisent, constituer le socle d'un dispositif beaucoup plus ambitieux d'appui à la sécurité civile.

La possibilité d'activer des moyens matériels et humains conséquents en cas de crise majeure ne suffira toutefois pas.

L'investissement financier dans les zones de secours et de police, premiers moyens au contact des sinistres sur le terrain, est toujours largement insuffisant dans un système de sécurité civile qui, en dépit des exigences légales, repose essentiellement sur un report de charges vers le niveau local. L'État doit assumer bien mieux le coût de la sécurité civile de base.

La suffisance des moyens de la protection civile doit par ailleurs être questionnée, de même que l'optimisation de l'adéquation nationale ou internationale de certains moyens spécialisés, dans le cadre européen ou dans le cadre de partenariats bilatéraux solidaires avec les pays voisins.

Enfin, entre les niveaux locaux, fédéral civil et militaire et international, la question de la structuration et du commandement des opérations selon le degré de gravité des crises doit être gérée de manière appropriée, comme le démontre l'exemple espagnol. Nous ne pouvons nous satisfaire de solidarités volontaristes, qu'il nous faut saluer mais qui demeurent improvisées dans l'urgence, de moyens imprévisibles ni de coordinations et structurations bricolées.

L'UVCW est naturellement prête à travailler de concert avec le Gouvernement fédéral, le Parlement, la Défense et l'ensemble des acteurs concernés afin de contribuer à cette réflexion et de veiller à l'intégration optimale d'un tel dispositif avec le fonctionnement des zones de secours.

Préparer aujourd'hui la réponse aux crises de demain

Notre démarche n'a pas pour objet de rechercher a posteriori les responsabilités dans l'insuffisance des moyens disponibles lors de l'incendie des Hautes Fagnes.

Elle vise au contraire à faire de cet événement le point de départ d'une réflexion constructive et ambitieuse sur notre capacité collective à répondre aux catastrophes majeures, rompant avec la vieille tradition fédérale de gestion de la sécurité par reports de charges et de responsabilités sur le niveau local.

Les crises auxquelles nous serons confrontés demain dépasseront de plus en plus souvent les limites d'une commune ou d'une zone de secours supra-communale. L'organisation de notre sécurité civile doit pouvoir s'adapter à cette nouvelle réalité.

Nous invitons dès lors les Députés à soutenir l'ouverture rapide de ce chantier au niveau fédéral, afin d'examiner concrètement la mise en place d'une gestion de crises efficace et structurante, intégrant un niveau local suffisamment financé et soutenu par des moyens fédéraux civils et militaires, nationaux et étrangers, suffisants, prévisibles et coordonnés en vue d'une gestion performante des crises que les moyens locaux ne pourront couvrir.

Les événements de cet été nous ont adressé un avertissement. Il nous appartient aujourd'hui d'en tirer les conséquences pour être mieux préparés aux crises de demain.